

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Amis de la Grandview Inc.	Numéro de permis 2017835	Date d'inspection Le 26 novembre 2025	
Nom de l'établissement Les Amis de la Grandview Inc.		Numéro de téléphone (506) 546-2785	
Adresse 850 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Visite à la garderie afin de compléter une inspection de renouvellement. Le ratio personnel-enfant fut respecté pendant la visite.

Discussion a eu lieu avec l'administrateur concernant les heures de formation professionnelle. Certains éducateurs n'ont pas encore complété les heures requises; toutefois, un plan est en place pour les compléter avant la date de renouvellement du permis au mois d'avril. L'administrateur fournira une copie du relevé des heures de formation professionnelle une fois celles-ci complétées.

L'aire de jeu extérieur sera inspectée lorsque la neige aura fondu.

Lors de mon arrivée, les enfants préscolaires sont à l'extérieur. Ils ont ensuite participé à des activités planifiées ainsi que des jeux libres. J'ai observé le changement de couches, le lavage des mains, ainsi que le dîner et la sieste.

Aucun nourrisson ou enfant d'âge scolaire présent à la garderie pendant la visite.

La garderie éducative répondra aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance lorsque les heures de formation requises seront complétées. Le permis sera recommandé.

original signé par
Venessa Sullivan

26 novembre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date